

Mérignac

## « Mérignac joue les airbags »

Majorité et opposition n'ont pu s'accorder sur les grands axes du budget primitif 2012 marqué par un niveau d'investissement ambitieux de 15,33 M€.



Thierry Millet et Gérard Chausset se sont opposés avec ténacité au cours de la séance. (Photos O. D.)

«Ce projet de budget primitif est conforme aux orientations budgétaires débattues le 14 novembre. »

En dépit d'un contexte national dégradé par un état récessif, de l'activation en 2012 du fonds de péréquation national des recettes intercommunales et communales, « j'ai souhaité maintenir l'effort d'équipement de la ville », a soutenu d'emblée le maire Michel Sainte-Marie. Alain Anziani, adjoint aux finances, a dit le reste.

Le budget principal s'équilibre à 91,55 millions d'euros, avec un niveau d'endettement relativement faible. L'investissement, à hauteur de 15,33 millions d'euros, est équivalent à 2010. Trois grandes opérations seront engagées : le conservatoire de musique à la Maison carrée, la Maison de la solidarité et la réhabilitation du château du Burck. Comment va-t-on les payer ? Par l'autofinancement principalement. En l'occurrence, la ville dispose d'un matelas de 10,41 millions. Emprunts, dotations et subventions complètent l'enveloppe.

### Masse salariale maîtrisée

La section de fonctionnement s'équilibre, elle, à 72,55 millions d'euros. Elle capte les quatre cinquièmes du budget. Les charges de personnel représentent 60 % du total. « On réussit à maîtriser la masse salariale en pratiquant le remplacement de chaque départ à la retraite », a souligné le premier adjoint Bernard Le Roux.

De son côté, Thierry Millet (Nouveau centre) a regretté que ce budget fasse l'impasse sur les préconisations qu'il a pu faire lors du débat d'orientations budgétaires. « Je vous avais demandé de constituer des réserves d'intervention sociale, d'éliminer du budget primitif 2012 ce qui n'était pas indispensable. Vous n'en avez pas tenu compte. » Et l'élu de l'opposition de relever « la cécité et la surdité » d'une collectivité (Mérignac) indifférente à l'économie réelle.

Des coupes sévères dans les dépenses de la Nation s'avèrent, de son point de vue, indispensables. « Les conséquences sociales seront moins douloureuses si les collectivités se préparent à en amortir les effets ». Au lieu de quoi, la majorité a asséné un « coup de massue fiscale » en début de mandat pour faire rentrer des « recettes préventives ». Qui entretiennent une « politique de prestige » ayant le conservatoire pour emblème.

### **Premier investisseur public**

Pour Gérard Chausset (Europe Écologie-Les Verts), « inutile de répondre à la morosité par la morosité. Proposons une politique ambitieuse. » Il enchaîne : « Les collectivités locales constituent, avant l'État, le premier investisseur public en réalisant 72 % des investissements publics français. Elles injectent plus de 40 milliards d'euros dans l'économie. »

À ce titre, Alain Anziani a rappelé que Mérignac représentait grosso modo 10 % du budget communautaire, hissant la ville parmi les grands donneurs d'ordres. Son collègue écologiste est allé plus loin, en insistant sur le rôle d'amortisseur vis-à-vis des politiques antisociales du gouvernement. Et Gérard Chausset d'enfoncer le clou d'une formule : « En attendant la perte du triple A, Mérignac joue les airbags. »

Claude Mellier (PC) a salué un investissement privilégiant culture, social, solidarité et école. Un programme dans la lignée de la citation du prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz : « L'austérité mène au désastre. C'est par la solidarité et l'investissement que l'Europe se sortira de la crise. » Puis elle a appelé de ses vœux la tenue d'une conférence bancaire à l'échelle de la région. « Elle serait l'occasion pour les collectivités de reprendre la main